

E.O.L Travaux peut vous accompagner dans La démarche de diagnostic technique global de votre BATI

ETAPE	En quoi ça consiste	Qui fait
Choisir une équipe de maîtrise d'œuvre pour accompagner la démarche	Etablissement d'un cahier des charges et consultation d' E.O.L Travaux	Syndic avec appui du conseil syndical
Faire un état des lieux et réaliser une analyse du bati	Point sur le bâtiment, son état, ses caractéristiques, ses points forts et ses points faibles, la réalisation d'un plan pluriannuelle de travaux chiffré et ainsi prévoir un fond de travaux comme définie par la loi ALUR	E.O.L Travaux
Realiser un audit énergétique	Point sur les performances environnementales du bâtiments, les améliorations possibles et les gains attendus en termes de consommations	Bureau d'études thermiques en relation avec E.O.L Travaux
Réaliser l'APS (Avant Projet Sommaire)	Projet global de réhabilitation. Qu'est ce qui est réalisable, à quel prix et dans quel délai ?	E.O.L Travaux
Choisir le programme de travaux	Validation d'un programme de travaux à partir des propositions de l'équipe d' E.O.L Travaux	Syndicat des copropriétaires en Assemblée Générale
Préparer les travaux	Etude du projet dans le détail, préparation des travaux, consultation des entreprises et analyse leurs offres	E.O.L Travaux
Sélectionner les entreprises	Choix sur la base des devis définitifs, etc...	Le syndicat des copropriétaires avec l'aide si besoin d'explication d' E.O.L Travaux.
Préparer le chantier	Organisation du chantier, du planning, etc...	E.O.L Travaux
Réaliser les travaux	Organisation du suivi du chantier et accompagnement de la copropriété pour réceptionner les travaux et s'assurer qu'il n'y a pas de dysfonctionnements	entreprises E.O.L Travaux Syndic avec appui du conseil syndical

